

## ROBESPIERRE-ROI OU COMMENT SORTIR DE LA TERREUR

**Bronislaw Baczko**

**Gallimard | *Le Débat***

**1986/2 - n° 39**  
**pages 104 à 122**

**ISSN 0246-2346**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-le-debat-1986-2-page-104.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Baczko Bronislaw, « Robespierre-roi ou comment sortir de la Terreur »,  
*Le Débat*, 1986/2 n° 39, p. 104-122. DOI : 10.3917/deba.039.0104  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Bronislaw Baczko

# Robespierre-roi

## ou comment sortir de la Terreur

« Aujourd'hui, lundi l'après-midi, Robespierre et vingt et un conjurés avec lui sont conduits au Tribunal révolutionnaire pour confirmer leur condamnation car, étant hors la loi, leur procès est tout fait. On décrète qu'ils seront fait mourir à la place Louis XV, aujourd'hui place de la Révolution. Ils y furent conduits et passèrent par la rue Saint-Honoré et partout ils furent insultés par le peuple indigné de voir comme ils l'avaient trompé. Et ils ont eu la tête tranchée à 7 heures du soir. En vingt-quatre heures cela a été fait ; ils ne s'attendaient guère à mourir si vite, ceux qui voulaient massacrer soixante mille hommes dans Paris. Voilà comme les scélérats, au moment d'exécuter leurs projets, Dieu permet qu'ils périssent eux-mêmes.

« Robespierre était l'âme de la conjuration avec un autre scélérat, Couthon, qui le secondait. On dit qu'il voulait se reconnaître Roi dans Lyon et dans d'autres départements et épouser la fille de Capet... Comment un simple particulier peut-il se mettre un pareil projet dans la tête. Scélérat ambitieux, voilà où t'a conduit ton orgueil. Lui mourant comme chef de la conjuration, tout tombe avec lui<sup>1</sup>. »

Célestin Guittard de Floriban, qui résume ainsi les événements du 9 et du 10 thermidor, est un témoin inestimable. Il consigne dans son journal les menus détails de sa vie de rentier, de plus en plus ruiné, dans Paris révolutionnaire. Infatigable, il parcourt les rues à chercher les nouvelles, à lire les affiches et les journaux, à discuter dans les « groupes » sur la place du Carrousel. Il est d'autant plus friand des rumeurs qu'il les accepte toutes avec une crédulité tellement rare que parfois on se demande si elle est vraie ou feinte. Il se réjouit de l'arrestation d'Hébert qui « fait la feuille du Père Duchesne » : « quel grand bonheur qu'on ait découvert ce complot et il faut espérer qu'on en connaîtra tous les chefs ». Deux semaines plus tard, le 16 germinal an II, il se félicite du dévoilement d'une autre conjuration. « Il y avait un monde infini sur la place » quand on a tranché la tête « à quinze conspirateurs très connus » et c'est Danton « qui a été à la tête de la conspiration ». Autre complot déjoué : Chaumette, « un jeune homme de trente et un ans, ayant fait de bonnes études et ayant beaucoup d'esprit... se mit à la tête d'une conspiration pour égorger l'Assemblée nationale. Il en a, ainsi que ses complices, tout

1. *Journal de Célestin Guittard de Floriban, bourgeois de Paris, sous la Révolution*, présenté et commenté par Raymond Aubert, Paris, 1974, pp. 437-438.

Bronislaw Baczko est notamment l'auteur de *Rousseau. Solitude et Communauté* (Paris-La Haye, Mouton, 1974), des *Lumières de l'utopie* (Paris, Payot, 1978) et de *Les Imaginaires sociaux* (Paris, Payot, 1984).

ce qu'ils méritaient tous : la mort, et ils l'ont subie aujourd'hui. Dans quel désordre n'allaient-ils pas mettre la France ». Le 4 floréal, Guittard est allé avec sa section à la Convention pour « féliciter Collot d'Herbois, député, et Robespierre d'avoir échappé à l'« assassin Amiral » et à « une autre possédée du diable », Cécile Renaut ; fort heureusement « l'on a tous les deux arrêtés »<sup>2</sup>. Il ne s'étonne guère, un mois plus tard, de voir ce même Robespierre exécuté et d'apprendre qu'il voulait se proclamer roi.

Guittard, crédule qu'il était, n'est pas le seul à croire à cette nouvelle stupéfiante. Georges Duval, qui était jeune clerc chez un notaire en thermidor an II et qui deviendra, quelques mois plus tard, un des meneurs de la « jeunesse dorée », assure dans ses souvenirs qu'après le supplice de Robespierre « un bruit courut, et tous qui vivaient alors peuvent s'en souvenir, qu'il avait bien osé d'aspirer à la main de l'orpheline du Temple ; et des confidences donnèrent à penser que ce bruit n'était pas tout à fait sans fondement. Or, dans le cas où il aurait conçu un aussi insolent projet, il espérait sans doute que Madame Élisabeth, lui étant redevable de sa vie, lui serait favorable auprès de son auguste nièce. Robespierre, l'assassin de Louis XVI, époux de la fille de Louis XVI ! et son successeur au trône, sans doute »<sup>3</sup>. Georges Duval était un libelliste sans vergogne ; il présentait comme vraies toutes les rumeurs qui couraient le Paris révolutionnaire. C'est pourquoi son témoignage mérite la plus grande confiance quand il rapporte l'existence même des rumeurs et des fables. Dans pareil cas c'est un menteur tout à fait fiable.

#### L'histoire d'une fable.

---

La rumeur selon laquelle Robespierre aurait voulu succéder à Louis XVI n'a pas échappé aux historiens de la Révolution et notamment à ceux qui se sont penchés sur le 9-Thermidor. La plupart s'en sont débarrassés aussi rapidement que dédaigneusement : elle est trop absurde et, en outre, fabriquée de toutes pièces. Trop rapidement, peut-être ; elle mérite bien d'être prise plus au sérieux. Non pas pour réexaminer son bien-fondé ; au contraire, elle mérite l'intérêt parce qu'elle est manifestement fausse. Or, c'est un lieu commun, mais pourtant trop souvent négligé, qu'une rumeur fausse est un fait social réel et que, dans ce sens-là, elle recèle sa part de vérité historique. Non pas sur les nouvelles qu'elle fait ébruiter, mais sur les conditions de possibilité de son émergence et de sa diffusion, de même que sur l'état d'esprit, les mentalités et l'imaginaire de ceux qui l'ont acceptée comme véridique. On dirait même que plus une rumeur publique est fausse, absurde et frôlant un fantôme, plus son histoire promet d'être riche en renseignements.

Le 9 thermidor le matin, lors de la séance de la Convention qui se terminera par la mise en arrestation de Robespierre, Couthon, Saint-Just, etc., notre rumeur ne se manifeste pas. L'assimilation des « conspirateurs » aux royalistes s'esquisse alors par le truchement des sous-entendus et des allusions à l'objectif commun aux uns et aux autres, à savoir la destruction de la République ; mais de Robespierre-roi il n'est pas encore question. Le pas sera franchi le 9 thermidor, le soir, dans la panique qui s'empare de la Convention. Ayant repris sa séance vers 19 heures, elle apprend, d'une heure à l'autre, des nouvelles

2. *Ibid.*, pp. 326, 334, 337-338.

3. G. Duval, *Souvenirs thermidoriens*, Paris, 1844, t. I, p. 146. Duval assure que « Robespierre ne s'emportait contre les Anglais que pour en imposer à la populace et couvrir d'un voile plus épais les relations secrètes qu'il entretenait avec eux, afin de s'asseoir un jour, grâce à leur aide, sur le trône de Louis XVI, qu'il avait contribué si puissamment à rendre vacant le 21 janvier 1793 » (*ibid.*, pp. 201-202).

de plus en plus alarmantes. Ce n'est pas pourtant dans les débats de la Convention que se retrouvent les premières traces de la rumeur. Ni les décrets mettant hors la loi Robespierre, les autres députés arrêtés, la Commune rebelle, etc., ni la discussion, agitée et désordonnée, qui les a suivis ne font mention de « visées royalistes » de Robespierre. La rumeur fait son apparition dans la rue, notamment à la place de Grève, et dans les sections. Les comités sectionnaires sont alors en contact permanent, d'heure en heure, avec les Comités du salut public et de sûreté générale ; en outre, ils échangent des informations entre les sections. La rumeur est certainement colportée à l'occasion de la proclamation dans les rues, par des huissiers entourés des flambeaux, des décrets sur la mise hors la loi. Elle est aussi diffusée par au moins une partie des douze conventionnels qui assistent Barras, nommé commandant général de la garde nationale.

Rien n'autorise pourtant à cantonner la diffusion de la rumeur dans les quinze sections au moins sur lesquelles les renseignements se sont conservés. Une fois lancée, la rumeur passe d'une section à l'autre, trouve maints nouveaux colporteurs, est vivement discutée partout où, dans l'agitation et l'incertitude, on est avide des nouvelles sur les événements qui se déroulent très chaotiquement. Ainsi l'assemblée de la section de l'Indivisibilité, qui a hésité pendant un moment entre la Commune et la Convention, reçoit le message de la section des Lombards l'avertissant que le comité révolutionnaire de celle-ci a fait arrêter « cinq scélérats », de toute évidence complices de la Commune, qui, « voulant profiter d'une circonstance qu'ils jugeaient favorable à leurs desseins, proclamaient le fils de Capet ». Cette nouvelle, qui dévoilait les vrais projets de la « plus terrible conspiration », ne se retrouve pas dans les papiers d'autres sections. Cependant, la section des Lombards, acquise dès la première heure à la Convention, a « fraternisé » avec une vingtaine d'autres sections, en y envoyant ses délégués. On peut donc raisonnablement supposer que ces émissaires n'ont pas manqué de rapporter partout ce renseignement bouleversant. De même que la section des Lombards, la plupart des sections fidèles à la Convention communiquent entre elles et cherchent à convaincre les sections qui hésitent, formant ainsi un dense réseau de circulation des nouvelles, des rumeurs, des bruits.

Que racontait-on ? La nouvelle stupéfiante connaît plusieurs versions, comme si elle se déformait au cours de sa diffusion (il n'est pas d'ailleurs certain que les colporteurs initiaux racontaient tous la même variante). L'élément invariable est, à peu près, celui-ci : Robespierre est un royaliste ; on l'a, enfin, démasqué ; cela explique à la fois le but de sa conjuration et les mesures de salut public prises par la Convention. Sur ce canevas on improvise, on surajoute, on y apporte des preuves. On pourrait grouper les versions de la rumeur de la plus simple à la plus élaborée et détaillée. On a trouvé chez Robespierre (et/ou à la Commune, chez les administrateurs de la police) un cachet à fleur de lys ; deux individus ont essayé de libérer du Temple le « jeune Capet » ; cinq scélérats voulaient déjà le proclamer roi ; Robespierre veut épouser la fille de Capet et le contrat de ce mariage est déjà signé.

La rumeur bat son plein le 10 thermidor, au petit matin, quand, après la prise de la Maison commune, Robespierre et les autres députés « déclarés traîtres à la Patrie » sont transférés à la salle du Comité de salut public, voisinant celle où siège en permanence la Convention. On dirait que l'on assiste au retour de la vague : la rumeur, agrandie et grossie, revient à son point de départ. La Convention dispose, enfin, de la preuve matérielle du complot royaliste tramé à la Maison commune : on lui apporte « les registres de la Commune et le cachet des conspirateurs sur lequel a été gravée tout nouvellement une fleur de lys et ce cachet était sur le bureau de la Commune ». Retenons que les diverses versions du compte rendu de la séance divergent sur un point précis ; qui a apporté ce « cachet infâme » ? « Des citoyens

de la section des Gravilliers » ? « Le juge de paix de la section des Gravilliers » ? « Une députation des commissaires des sections » ? « Un juge de paix nommé par les représentants de faire perquisition dans la Maison commune » ? Quoi qu'il en soit, plusieurs députés s'écrient pour confirmer qu'ils l'ont effectivement vu, ce sceau fleurdelisé. Cette preuve acquise, les commentaires vont bon train. Entre les députés et, certainement, dans les tribunes, on se raconte que « Robespierre avait des pensées d'alliance avec la fille de Louis XVI » et qu'il voulait rétablir le fils de Capet sur le trône et ces propos « préoccupaient les esprits » (à en croire Barras qui le rapporte dans ses *Mémoires*, en ajoutant pourtant que « personnellement il ne prêtait aucune foi à ces "allégations" » ; nous aurons à revenir sur son témoignage). En savourant la victoire, on se laisse aller ; aux bruits qui circulaient le long de la nuit s'ajoutent des invectives. On annonce à la Convention que « le lâche Robespierre est là » et on lui demande si elle veut le voir. La réponse est indignée. « Apporter dans le sein de la Convention le corps d'un homme couvert de tous les crimes, ce serait enlever à cette belle journée tout l'éclat qui lui convient. Le cadavre d'un tyran ne peut que porter la peste ; la place qui est marquée pour lui et ses complices, c'est la place de la Révolution. Il faut que les deux comités prennent les mesures nécessaires pour que le glaive de la loi les frappe sans délai. » Thuriot, qui s'indigne ainsi, ne manquera d'apporter des précisions sur ces « crimes ». L'occasion lui en sera offerte quelques heures plus tard par Fouquier-Tinville qui, légaliste pointilleux qu'il était, présente à la Convention un problème de chicane épineux. Avant de procéder à l'exécution des rebelles mis hors la loi, il faut constater leur identité devant les officiers municipaux de leur commune ; or, il se trouve que tous ces officiers sont eux-mêmes mis hors la loi... Thuriot, qui préside la séance, lève la difficulté dédaigneusement : « La Convention a voulu la mort la plus prompte des conjurés. C'est trop d'attendre, que les comités fassent donc leur rapport, et que les traîtres montent sur l'échafaud. Nous sommes tellement instruits de la scélératesse de nos ennemis, *que nous savons que Robespierre était en mesure pour se faire proclamer roi à Lyon et dans d'autres communes de la République.* » Les témoignages les plus significatifs et certainement les plus dramatiques sur la propagation de la fable ne viennent pas pourtant de la salle de la Convention, mais de celle du Comité de salut public où Robespierre est étendu sur une table. Tout un cortège a accompagné son transfert ; une foule se presse pour le voir. On lui lève le bras pour regarder son visage ensanglanté, on ne cesse de l'insulter. Parmi ces insultes la rumeur revient sans cesse et forme une sorte de refrain : « *Ne v'là-t-il pas un beau roi ?* » ; « *Sire, Votre Majesté souffre* » ; « *Ah, il faut que je te dise la vérité: tu m'as bien trompé, scélérat* » ; « *Retirez-vous donc, que ces messieurs (Saint-Just, Dumas, Payan que l'on vient d'amener) voient leur roi dormir sur une table tout comme un homme* ». Robespierre, pour étancher le sang dont sa bouche était remplie, se servit d'un petit sac en peau blanche et sur lequel on lisait ces mots : « Au Grand Monarque, Lecourt, fourbisseur du Roi et de ses troupes, rue Saint-Honoré »... Lui a-t-on donné ce sac de pistolet par hasard ou par dérision ? Difficile à savoir, mais l'enseigne du vendeur provoque des injures sur « le terme qu'avait choisi son ambition ». Avant le transfert à la Conciergerie, un chirurgien, en pansant la mâchoire brisée, fait passer à Robespierre un bandeau sur la tête ; à cette occasion les sarcasmes reprennent : « *Voilà que l'on pose le diadème à Sa Majesté* »<sup>4</sup>...

4. Pour suivre les versions et le cheminement de la fable le 9 et le 10 thermidor, de l'immense littérature consacrée à ces journées les documents et les ouvrages suivants se sont révélés parmi les plus utiles : *Archives parlementaires*, Paris, 1982, t. XCIII (remarquable édition assurée par Françoise Brunel, qui apporte les diverses versions des comptes rendus des séances de la Convention) ; Ch. Duval, *Projet du procès-verbal des séances des 9, 10 et 11 thermidor*, Paris, an II (texte non approuvé par la Convention) ; Procès-verbaux des sections in : E.B. Courtois, *Rapport fait au nom des Comités de salut*

Ainsi le texte de Guittard, par lequel nous avons ouvert ce dossier, réunit plusieurs variantes de la fable qui circulaient le lendemain du 9 Thermidor. Reprise et enrichie, celle-ci servira encore à consolider la victoire. D'abord sur le plan symbolique, par la mise en scène de l'exécution de Robespierre et de ses complices. La Convention a décidé avec enthousiasme de déplacer la guillotine de la place du Trône renversé (barrière de Vincennes) à la place de la Révolution, sur ce lieu symbolique de la mort du « dernier tyran ». Les charrettes, partant de la Conciergerie, avaient ainsi à traverser le centre de la ville.

Barère, dans son rapport présenté le 10 thermidor au nom des deux Comités, apporte la version officielle des événements. Les rumeurs d'hier y trouvent leur place comme autant de faits confirmés : le cachet fleurdelisé saisi à la Commune ; les mystérieux individus qui se sont présentés au Temple. Il annonce de nouvelles révélations, qui ne tarderont pas à venir, sur les projets des conspirateurs. D'où les mesures énergiques de sécurité prises par les Comités : « Le Temple est gardé avec soin, ainsi que la Conciergerie ; le même intérêt appelle le peuple à les garder. » Il ne s'aventure pourtant pas à reprendre à son compte la fable de mariage, projeté ou accompli, entre Robespierre et la fille de Louis XVI. La place accordée dans le rapport aux « visées royalistes » de Robespierre est d'ailleurs assez limitée. Le ton est surtout rassurant et l'accent est mis sur l'issue heureuse des événements, sur l'excellent état des sections et de l'esprit public, sur le dévouement du peuple entier à la Convention. L'événement référentiel n'est pas le 21 janvier mais le 31 mai : « Le 31 mai, le peuple fit sa révolution ; le 9-thermidor la Convention a fait la sienne ; la liberté a applaudi également à toutes les deux. » L'exécration de cette liberté et du peuple rapproche et réunit tous les « tyrans », les anciens et les nouveaux. « Puisse cette époque terrible, où de nouveaux tyrans, plus dangereux que ceux que le fanatisme et la servitude couvrent, être le dernier orage de la révolution<sup>5</sup>. »

Ce sont Collot d'Herbois et Billaud-Varenne qui se chargent d'exposer de nouvelles révélations « sur le système de conjurés, à la tête desquels était Robespierre ». Ils le font devant les Jacobins. La nuit du 9 au 10 thermidor, ceux-ci tenaient une séance encore plus enflammée que d'habitude, et envoyaient des messages unanimes de solidarité à la Commune. Leur réunion fut dispersée par des sectionnaires fidèles à la Convention. Rassemblés deux jours plus tard, les Jacobins manifestent, de nouveau à l'unanimité, leur ralliement à la Convention et leur indignation contre les « conjurateurs », les « oppresseurs du peuple » qui les ont trompés. Ils apprennent avec stupéfaction « quelques détails relatifs à la conspiration », livrés tour à tour par Collot et Billaud. « Il en résulte que ce monstre (Robespierre), de concert avec Saint-Just et Couthon, devait se partager l'empire. Antoine Couthon régnait dans le Midi, Lépide Saint-Just au Nord, et Catilina Robespierre au Centre. Une lettre d'un membre du parlement d'Angleterre vient d'en instruire les Comités. » D'autre part, le rapport d'un déserteur apprend que « les puissances étrangères étaient liguées avec Robespierre et ne voulaient traiter qu'avec lui ». De toutes ces révélations, Billaud tire une leçon morale et politique : « Que cet exemple

---

*public et de sûreté générale sur les événements du 9 thermidor, an II*, Paris, an III ; G. Walter, *La Conjuración du Neuf Thermidor*, Paris, 1974 ; Ph. Buonarroti, *Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf*, Paris, 1830, vol. I ; A. Mathiez, *La Politique de Robespierre et le 9-Thermidor expliqués par Buonarroti*, « Annales révolutionnaires », 1910 ; Guyot, *Relation sur le 9-Thermidor*, AN F<sup>7</sup> 4432 ; *Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre et de sa faction dans la nuit du 9 et 10 thermidor*, Paris, an II, BN Lb<sup>41</sup> 1149 ; *Courrier républicain*, du 12 au 30 thermidor ; Barras, *Mémoires*, Paris, 1895, vol. I ; A. Mathiez, *Autour de Robespierre*, Paris, 1957 ; P. Sainte-Claire Deville, *La Commune de l'an II*, Paris, 1946.

5. *Moniteur*, vol. XXI, pp. 346-347.

vous apprenne à ne plus avoir des idoles... Ralliez-vous autour de la Convention qui, dans ces moments d'orage, a déployé le plus grand caractère. » Le même jour il annoncera à la Convention « un prompt rapport des Comités qui, pièces en main, prouveront que les conjurés devaient hier faire égorger soixante mille citoyens »<sup>6</sup>. La Convention restera pourtant sur sa faim ; la promesse ne sera pas tenue et les « pièces » accablantes ne seront jamais révélées.

Dans les jours qui suivent l'« heureuse révolution », les journaux et les brochures s'exercent, à leur tour, à révéler « les innombrables fils de l'horrible conspiration qui devait exécuter la liberté et faire oublier les crises de la Saint-Barthélémy ». On brode surtout sur les informations fournies par les rapports des Comités et les débats à la Convention, en se dépassant pourtant dans les épithètes et les tableaux d'horreurs. La fable de Robespierre-roi hantera l'historiographie du 9-Thermidor ; elle trouvera, et cela déjà en l'an III, des partisans fervents et des détracteurs acharnés. En l'an III la ligne de partage entre les uns et les autres est relativement nette : elle n'est défendue que par des thermidoriens et n'est réfutée que par des royalistes (des « robspierriistes », pour la combattre, manquent encore...). De ces prises de position ne citons que deux exemples, celui de Courtois et celui de Montjoie.

Courtois, chargé du rapport sur les événements du 9-Thermidor (il ne le présentera que le 8 thermidor an III, la « veille de l'anniversaire de la chute du tyran ») et qui, du coup, est devenu l'historiographe officiel de ces « glorieuses journées », reprend l'essentiel de la fable ; le cachet à fleur de lys ; le sachet avec l'inscription « au Grand Monarque » ; les « orgies » à Auteuil, Passy, Issy, etc. ; les projets suspects au sujet des « enfants de Capet ». De ces projets il donne une interprétation nouvelle et singulièrement machiavélique, en apportant, comme pièce à conviction, une proclamation de la Commune. Robespierre et ses complices auraient voulu enlever du Temple les enfants, « les restes innocents d'une famille coupable », pour jeter, d'abord, sur la Convention, l'« odieux soupçon d'avoir voulu rétablir un roi ». Par la suite, après avoir réalisé leurs « plans homicides contre la Convention », ils auraient immolé ces enfants « dans la crainte des rivaux ». Ainsi, les « royalistes incorrigibles » qui espéraient de Robespierre de « voir reparaître sur le trône le dernier rejeton de Capet qui existait alors » se sont cruellement trompés : le lys dans les mains des conspirateurs n'était qu'un appât pour « attirer à eux les puissances étrangères ». Courtois a fait même graver, à la fin de son rapport, l'« empreinte de cette espèce de poinçon royal », et il annonçait, à son tour, encore de nouvelles révélations sur ce cachet.

Félix Montjoie, royaliste déclaré et militant, auteur de la première histoire royaliste du 9-Thermidor, passe en revue toutes les conjectures sur les projets des « conspirateurs » et notamment de Robespierre. Pour Montjoie, « ce sont là autant de fables dont on amuse le peuple ». Si un complot de cette nature eût existé il s'en trouverait des traces dans les papiers de Robespierre, de Saint-Just, de Couthon. Or, les autorités qui disposent de ces papiers n'ont publié aucune preuve. Il faut le dire franchement, quoique la vérité soit terrible : « cette conjuration n'avait d'autre but que le vol et l'assassinat » et Robespierre n'était que le chef « de tous les bandits et de tous les assassins qui se trouvaient en France, et Dieu sait combien ils étaient nombreux, ces buveurs de sang ». Il ne faut donc accorder aucune confiance à cette fable, de même qu'à cette autre histoire racontée au sujet de Robespierre. « Les écrivains royalistes, soit qu'ils voulussent se venger par une injure du mal fait à leur parti, soit que réellement

6. A. Aulard, *Société des Jacobins*, Paris, 1897, t. VI, pp. 298-299 ; *Courrier républicain*, 12 thermidor an II, *Moniteur*, vol. XXI, p. 356.

ils eussent été induits en erreur par des personnes mal instruites, ont publié qu'il était le neveu de Damiens... Cette opinion, qui s'accrédita avec facilité, est aujourd'hui assez généralement répandue, mais c'est un conte qui ne mérite aucune croyance<sup>7</sup>. » Réfutations qui sont autant de témoignages sur la persistance, et cela dans les milieux royalistes, des deux fables : Robespierre, le régicide, neveu de Damiens ; Robespierre, le terroriste ambitieux, aspirant à devenir roi ou à rétablir le fils de Louis XVI sur son trône légitime.

#### La fabrication d'une rumeur.

La fable, pour l'histoire de laquelle nous avons fourni quelques repères, s'inscrit dans un double contexte : celui du *moment* où elle commence à être diffusée, de cette nuit confuse et fiévreuse du 9 au 10 thermidor, et dans celui de l'*histoire de la rumeur révolutionnaire*, qui dépasse le « moment thermidorien ». Avant de discuter ce double contexte ajoutons pourtant à notre dossier un élément essentiel que nous avons omis.

C'est une *fable fabriquée* de toutes pièces. Elle n'est pas partie d'« en bas », d'une foule désorientée ou des sections recevant en même temps des ordres contradictoires, ceux de la Convention et ceux de la Commune. Elle a été lancée d'« en haut », par les Comités de salut public et de sûreté générale pour s'emparer des sections et de la force armée, pour canaliser leurs émotions, trancher sur leurs hésitations, réelles ou hypothétiques. Ainsi, aucun doute ne persiste sur l'élément clé de la fable, à savoir sur le sceau à fleur de lys, la fameuse preuve matérielle des « visées royalistes » de Robespierre, ce sceau, rappelons-le, saisi à la Maison commune, déposé ensuite sur la table du président de la Convention, reconnu comme authentique par plusieurs députés, reproduit, un an plus tard, par Courtois dans son rapport. C'est un faux. Vingt ans plus tard, à Bruxelles, où les régicides exilés vivaient sur leurs souvenirs, où ils revenaient sans cesse sur les moments de leur grandeur et sur leurs anciennes querelles, où ils s'essayaient à comprendre à la fois l'histoire qu'ils ont faite et celle qu'ils ont subie, parmi ces exilés il était de notoriété publique que le fameux sceau n'a été trouvé à la Maison commune qu'après y avoir été planqué par les agents du Comité de sûreté générale. Vadier, qui dirigeait l'opération, l'a avoué lui-même. « Cambon disait un jour à Vadier, exilé comme lui à Bruxelles : “Comment avez-vous eu la scélératesse d'imaginer ce cachet et toutes les autres pièces par lesquelles vous vouliez faire passer Robespierre pour un agent royaliste ?” Vadier répondit que le danger de perdre la tête donnait de l'imagination<sup>8</sup>. » Vadier avait-il tout seul inventé la fable et fabriqué la pièce à conviction ? Qui encore était « dans le coup », qui y avait ajouté du sien ? Avait-on lancé une seule version de la rumeur et laquelle, ou plutôt plusieurs versions simultanément dans l'espoir que l'une va relayer l'autre ? On ne le saurait, probablement, jamais, de même que l'on ne tirerait jamais au clair plusieurs autres épisodes de cette « journée ». Détails, en fin de compte, secondaires, l'essentiel est ailleurs. La rumeur a été

7. F. Montjoie, *Histoire de la conspiration de Maximilien Robespierre*, Paris, s.d. (1795).

8. Cf. P.-J.-B. Buchez et P.-C. Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, Paris, 1837, t. XXXIV, p. 59. M.-A. Baudot rapporte une autre version de l'aveu de Vadier. « Cambon avait quelques doutes sur les fleurs de lys trouvées chez Robespierre, dont parle Courtois dans son rapport. Il voulait savoir ce qu'il en était et s'en expliqua vivement un jour à Bruxelles avec Vadier, en présence de Charles Teste et moi. Vadier convint qu'elles avaient été transportées du Comité de sûreté générale au domicile de Robespierre après sa mort. » M.-A. Baudot, *Notes historiques sur la Convention nationale, l'Empire et l'exil des votants*, Paris, 1893, p. 74.

fabriquée et lancée par les Comités de la Convention, notamment par le Comité de sûreté générale, c'est-à-dire par la police qui veillait également à sa diffusion la plus large et la plus efficace. C'était une manœuvre de diversion politique qui misait sur la crédulité de la population tout entière, mais surtout des militants sans-culottes, sans pourtant oublier la Convention elle-même. Les fabricants de la fable voulaient toucher le plus grand nombre : une fois lancée sur la place publique, ensuite répétée et amplifiée, la rumeur devait, d'une part, gagner à la cause de la Convention les indécis, et, d'autre part, consolider la fermeté de ceux qui lui étaient d'ores et déjà acquis. L'objectif était clair et le calcul pas trop compliqué.

Barras a parfaitement expliqué et amplement commenté l'un et l'autre ; cette fois encore on peut lui faire confiance, malgré toutes les réserves que nous avons formulées : c'est un maître en matière de calomnie et d'intrigue politique. Il ne croyait pas un mot, affirme-t-il dans ses *Mémoires*, aux allégations qui pourtant « préoccupaient les esprits » et qui étaient répandues par certains conventionnels : ni au cachet fleurdelisé trouvé chez Robespierre, ni au projet d'alliance que Robespierre avait eu avec la fille de Capet. (Et pour cause : on peut être quasiment sûr que lui, nommé par la Convention « général » de la force armée parisienne, en contact permanent avec le Comité de sûreté générale, était certainement « dans le coup », quoiqu'il n'en souffle pas un mot dans ses *Mémoires*.) Il jugea pourtant que toutes ces fables « n'étaient pas peut-être, quoique peu vraisemblables, inutiles à livrer au peuple ». Son exposé des raisons de cette « utilité » ressemble curieusement à un récit de première main sur les intentions et les calculs des fabricateurs de la fable. « Le peuple ne pouvait pas se persuader que Robespierre fût un tyran, autrement qu'en l'associant aux idées de l'ancienne royauté, la seule qui, à ses yeux, présentât un corpus de délit saisissable. Il faut au peuple quelque chose qui tombe matériellement sous les sens pour arriver à son intelligence. Or comment comprendrait-il que celui qui tous les jours lui adressait des adulations, qui lui parlait de la souveraineté du peuple, de la liberté, de l'égalité, qui se disait son défenseur, et paraît en ce moment son martyr, que celui-là, dis-je, fût ce que nous appelons aujourd'hui un ennemi de la liberté, un oppresseur, un tyran ? Il y a là quelque chose de compliqué qui peut n'être pas aussitôt saisi par l'imagination du peuple, qu'en lui disant sur la même ligne que ce tyran a trahi, qu'il s'entendait avec les ennemis de la République, avec les anciens rois, ou avec des membres de la famille royale, qu'ainsi c'était un infâme tyran. Avec le mot trahison ajouté à la scélérate, tout se comprend, tout s'explique et l'on peut espérer de rallier le peuple, et le voir aussitôt tourner contre ceux qui lui sont signalés comme traîtres et qu'il reconnaît comme tels. » La franchise est admirable ; la représentation du peuple qui perce dans ce texte, d'un peuple manipulable et manipulé mais toujours, certes, au bénéfice de la bonne cause qui est la sienne, d'un peuple dont l'« intelligence » bornée demande qu'il lui soit parlé par les « sens » et par l'« imagination », mériterait tout un commentaire. N'est-elle pas curieusement apparentée aux représentations d'un peuple à éduquer qui se retrouvent au long du discours pédagogique révolutionnaire ? Retenons encore que Barras, contrairement à ses affirmations, n'a pas seulement laissé faire les autres qui autour de lui colportaient la fable. Il l'avait trouvée tellement « utile » qu'il l'a répétée à son tour en faisant à la Convention le rapport final sur la glorieuse mission qu'il avait accompli le 9 thermidor, empanaché et sabre au clair<sup>9</sup>.

Ainsi la fabrication de la fable s'inscrit dans le contexte de l'événement lui-même, du « moment thermidorien ». Quels étaient ses effets réels sur le cours de ces événements ? A-t-elle fait pencher la

9. Barras, *Mémoires*, loc. cit., t. I, pp. 200-201 ; *Le Moniteur*, t. XXI, p. 497.

balance du côté de ceux qui l'avaient lancée ? Difficile à donner une réponse définitive en raison à la fois des renseignements lacunaires sur la diffusion de la fable et de la confusion générale qui régnait cette nuit. Rétrospectivement, on serait tenté de croire que les Comités pouvaient bien s'en passer.

Une fois la bataille contre Robespierre et ses quelques fidèles gagnée à la Convention, l'autorité de celle-ci, présentée comme le « point de ralliement de tous les républicains », semble l'emporter largement sur celle de la Commune ainsi que sur la popularité de Robespierre et l'influence des Jacobins. Les enjeux politiques de la lutte engagée entre les robespierristes et la Convention étaient, sur le coup, fort confus (nous aurons à y revenir). Ils étaient pourtant sous-jacents au choix effectué par la majorité des sections, et cela dès le début des événements ; *pour l'ordre légal*, incarné par la Convention et le gouvernement révolutionnaire, et *contre de nouveaux troubles*, voire une rébellion qui ne se réclamait que des « meilleurs patriotes injustement opprimés ». La représentation du « peuple debout » reprenant sa souveraineté exerçait de moins en moins sa puissance mobilisatrice. Une majorité de plus en plus grande des sectionnaires ne percevait plus ceux qui composaient ce « peuple debout » comme symbole de la cause révolutionnaire mais les voyait tels qu'ils étaient en réalité : une minorité qui fondait d'heure en heure, encadrée par des militants radicaux, autant de membres du personnel des sections et de la Commune. Le rapport des forces était donc dès le début largement favorable à la Convention et cet avantage ne cessait d'augmenter, comme le confirment les procès-verbaux des assemblées des sections et des comités révolutionnaires. Mais au moment précis quand la fable de Robespierre-roi fut lancée, il semblait aux acteurs des événements que l'issue du combat ne tenait qu'à un fil.

La calomnie est une arme politique aussi ancienne que la politique elle-même, inutile d'insister là-dessus. Robespierre a été, au long de sa carrière politique, la proie des calomnies et, à son tour, il savait lui-même manier à merveille cette arme. La fable fabriquée le 9 thermidor n'était pas plus diffamante ou injurieuse que les autres calomnies lancées contre l'« Incorruptible » et contre lesquelles il avait réussi à se défendre. Cette fois-ci il n'était pas pourtant question d'une diffamation de plus, de la sur-enchère de la violence verbale inséparable des joutes oratoires à l'Assemblée ou aux Jacobins. Par l'ampleur de sa diffusion, la fable calomnieuse a pris la dimension d'une véritable *rumeur publique*. Elle a été conçue et lancée comme un instrument de manipulation à l'échelle de Paris, voire du pays tout entier. Du coup, sa fabrication est révélatrice de la mentalité politique de ceux qui l'ont mise en circulation et qui considèrent comme *manipulables* les destinataires de la fable : les « simples gens », le « peuple », mais également l'opinion publique dans son ensemble y compris la classe politique. Coup d'imagination, soit ; mais relayé par toute une technique et instruit par toute une expérience. La fable elle-même était habilement construite, avec une trame, à la fois simple et attisant l'imaginaire collectif (le complot, le mystère du Temple, le mariage avec la fille du roi, les négociations secrètes avec l'étranger, etc.) ; tout un réseau, notamment le réseau policier, a été utilisé pour sa diffusion ; un faux a été introduit à la Maison commune et cette « preuve » exhibée ensuite à la Convention, etc. Chez ses destinataires, la fable a effectivement trouvé l'audience suffisante pour la transformer en rumeur publique et, du coup, pour réaliser le résultat espéré de l'opération.

Cela nous amène à l'autre contexte dans lequel s'inscrit la fable de Robespierre-roi et qui dépasse le « moment thermidorien ». En effet, la réussite de cette fable s'inscrit dans l'histoire de l'imaginaire révolutionnaire et, tout particulièrement, de la rumeur révolutionnaire. Inséparable de cet imaginaire, elle s'en nourrit et l'attise à son tour. Contexte très vaste, d'autant plus difficile à cerner que la rumeur révolutionnaire attend toujours son historien. Histoire combien embrouillée en raison même du carac-

tère spécifique de son objet : la rumeur est protéiforme, à la fois omniprésente et fugitive. Il est pourtant impossible de comprendre les événements révolutionnaires sans tenir compte du rôle qui revient à la rumeur dans les comportements de leurs acteurs et notamment dans l'exacerbation de leurs émotions et passions. En effet, les rumeurs réapparaissent tout au long de la Révolution, mobilisent les esprits, canalisent les fureurs, orientent les peurs. Rumeurs sur l'intervention des troupes et le massacre imminent des Parisiens, le 14 juillet ; rumeurs sur les brigands, les aristocrates, les troupes étrangères, anglaises, polonaises et même hongroises, qui menacent les campagnes, pendant la « grande peur » ; rumeurs sur le « complot des prisons », les agents de l'étranger qui vont massacrer les femmes et les enfants dès que les hommes partent de Paris pour combattre sur le front, pendant les massacres de septembre ; rumeurs sur les « chevaliers du poignard » qui conspirent pour enlever le roi du Temple, qui se cachent partout, prêts à sortir la nuit et à s'attaquer aux patriotes, pendant le procès du roi ; rumeurs sur les agents de l'étranger et les généraux-traîtres, qui surgissent à l'occasion de chaque défaite ; rumeurs sur les « affameurs du peuple » qui cachent le blé ou le détruisent, qui éclatent à l'occasion de chaque crise de subsistances ; rumeurs sur les assignats qui seront dévalorisés, retirés de la circulation, annulés, etc. Nous n'avons évoqué, pêle-mêle, que des exemples de rumeurs et cela parmi les plus connues. Chacune demanderait une étude détaillée à l'instar de celle dont *La Grande Peur* fournit un remarquable exemple. Mais il faudrait surtout élargir le cadre, passer de l'étude d'un cas à l'analyse sérielle des rumeurs révolutionnaires. Même leur inventaire fait toujours défaut et que dire de l'étude de leurs thèmes et structures, de leurs ampleurs et modes de diffusion, de leurs épices et chemine-ments, de leurs localisations spatiales et sociales, de leur prise sur les esprits, etc. En attendant de telles études, risquons quelques observations générales, autant d'hypothèses bien provisoires.

Un survol très rapide permet de dégager un des thèmes répétitifs, celui de *complot* inséparable d'un autre, celui d'*ennemi caché*. La rumeur est étayée par toute une symbolique, riche et dense, des forces occultes et menaçantes, des ténèbres où les scélérats trament leurs machinations. Le but précis du complot varie selon le cas et les circonstances. Il est pourtant frappant que les grandes vagues de rumeurs populaires ne parlent pas seulement d'un complot contre la Nation, la Révolution, etc., mais désignent une conspiration mettant en danger la substance vitale du peuple. Les « ennemis » s'attaqueraient à sa santé, à sa vie même, à ses femmes et à ses enfants. Ainsi la rumeur qui accompagne souvent la montée de la violence populaire fait de sorte que l'exercice de celle-ci est vécu comme acte de légitime défense ou de vengeance contre les « scélérats » qui préparent des crimes abominables ou qui les ont déjà commis. Rumeurs qui se greffent sur des conflits sociaux et politiques bien réels mais qui alimentent et surexcitent les passions, les peurs et les haines, les espoirs et les fureurs, ce matériau dans lequel sont faits les moments de crise pendant une révolution. Rumeurs politiques, certes, puisqu'elles sont alimentées par des conflits et événements par excellence politiques. Très souvent pourtant des rumeurs qui ne sont que *politisées* par la révolution et qui ne font que prolonger, dans un nouveau contexte, des thèmes et fantasmes fort anciens.

Dans une typologie des rumeurs révolutionnaires une place à part reviendrait à la rumeur politique au sens étroit de ce terme, à la rumeur politicienne. Les nouveaux lieux de pouvoir, notamment les Assemblées composées de plusieurs centaines de députés, et les clubs patriotiques, notamment les Jacobins, sont autant d'épicentres des rumeurs inséparables des luttes et des intrigues politiques. La rumeur travaille sans cesse la classe politique, notamment les députés et la bureaucratie gouvernementale, de plus en plus nombreuse, mais aussi les habitués des tribunes. Entre les uns et les autres la communication

est facile et permanente, de même qu'entre les couloirs du pouvoir et les espaces urbains, les rues et les places, où se forment les « groupes » qui discutent politique et commentent les nouvelles. Le thème de « complot » y revient également sans cesse et devient obsessionnel pendant la Terreur. De cette rumeur politique ne citons qu'un exemple, combien révélateur, du climat politique dans lequel surgit le 9-Thermidor. La bataille à livrer contre Robespierre est préparée soigneusement, notamment par le truchement d'une rumeur adressée spécifiquement aux conventionnels. Ce n'est point la fable de Robespierre-roi inventée, comme nous l'avons vu, dans un « élan d'imagination », destinée à la rue, au peuple, censé, simple qu'il est, ne comprendre qu'un « corpus de délit saisissable ». À l'usage des députés on fabrique un « corpus de délit » non moins saisissable mais de tout autre nature qu'un cachet fleurdelisé. On leur parle des listes de proscription des députés établies par le « tyran » ; parfois, semble-t-il, on leur montre même ces listes. La veille du 9-Thermidor ces listes s'allongeaient de plus en plus ; dans les couloirs de la Convention et surtout dans les réunions intimes la rumeur avance le chiffre de quelques dizaines, même de plus d'une centaine de nouveaux proscrits qui s'ajouteraient aux soixante-treize députés girondins arrêtés après le 31 mai. Les personnes contactées retrouvaient leur propre nom sur la liste et la rumeur au service de l'intrigue concrétisait ainsi les menaces vagues et allusives lancées par Robespierre et Couthon aux Jacobins. Sans ce travail de sape qui mobilisait les peurs et les haines accumulées pendant la Terreur et qui, du coup, présentait la survie de chacun comme l'enjeu de la lutte politique, le cri unanime de la Convention : *À bas le tyran !* aurait-il été possible ?

Le succès de la fable de Robespierre-roi forme ainsi un épisode de l'histoire de l'imaginaire et de la rumeur révolutionnaires. Mais les particularités de cette fable, fabriquée et lancée d'en haut, diffusée par tout un réseau politico-policier, évoquent un contexte plus spécifique, celui de la *Terreur*. En effet, il est facile de constater que cette fable se rattache à d'autres calomnies, destinées à devenir autant de rumeurs, fabriquées de toutes pièces par le pouvoir montagnard, Robespierre en tête. Hébert n'était-il pas accusé d'avoir organisé la famine, d'avoir arrêté aux barrières le pain dont manquait le peuple ? Danton n'était-il pas présenté comme chef d'une conjuration, complice de l'étranger, traître à la Patrie, protecteur des émigrés ? Comme ces autres affabulations, la fable de Robespierre-roi est une invention *terroriste*. Terroriste, car fabriquée par toute une machine politique et policière de la Terreur, mais terroriste également dans ce sens qu'elle s'adresse à l'imagination sociale façonnée par la Terreur. En paraphrasant les célèbres paroles de Michelet sur la Révolution dont l'avènement fait que tout semble être possible, on dirait qu'avec la Terreur n'importe quoi semble être possible.

Dans une atmosphère surexcitée par les épurations successives, par la délation devenue vertu civique, par la surenchère des accusations, par les découvertes, l'une après l'autre, de nouveaux complots, personne n'était plus à l'abri des soupçons. Les héros révolutionnaires d'hier n'étaient-ils pas dévoilés comme autant d'ennemis dont le zèle n'était qu'un masque derrière lequel se cachaient les desseins les plus noirs, la complicité avec les aristocrates et les royalistes ? Robespierre lui-même, en accusant Danton, n'a-t-il pas appelé à ne pas s'incliner devant aucune idole, et sur ce même Danton le bruit n'a-t-il pas couru qu'il voulait devenir régent ? Les hébertistes n'étaient-ils pas accusés par Saint-Just d'avoir ourdi une conjuration pour renverser le gouvernement révolutionnaire et rétablir la monarchie ? Hébert, perfide et ignoble qu'il était, aurait préparé sa carrière de futur régent en compromettant l'Assemblée par le scandale et par le « dégoût des hommes corrompus ». Aucune calomnie, la plus abominable, n'était plus exclue. La veille du procès de Marie-Antoinette, les gardiens du Temple n'ont-ils pas donné l'alarme à la Commune en l'avertissant que la veuve Capet se livrait aux rapports incestueux

avec son fils, en l'apprenant à se masturber ? Tout cela, bien entendu, à des fins contre-révolutionnaires. La santé de l'enfant ainsi ruinée, la responsabilité de sa mort retomberait sur le pouvoir révolutionnaire et le compromettrait devant l'étranger. Les fantasmes qui s'articulent l'un sur l'autre dans cette affabulation, soutenue pourtant publiquement par Hébert pendant le procès de la reine, en disent long sur la pathologie de l'imaginaire terroriste. La terreur se nourrit de cet imaginaire et le produit à son tour ; elle fabrique des complots qui font confondre tous les ennemis dans la figure globale de « suspect » et s'alimente de la peur et du soupçon qu'elle secrète. L'imagination sociale façonnée par la Terreur est surexcitée et désaxée mais elle est aussi, et pour les mêmes raisons, marquée par une sorte de fatigue et d'inertie. Tout, voire n'importe quoi, n'est-il pas devenu acceptable pour elle ? Ceux qui ont fabriqué la fable de Robespierre-roi connaissaient bien cette conjoncture et misaient là-dessus. L'élan de leur imagination n'était pas si spontané que Vadier le laissait entendre. La panique qui s'est emparée, la nuit du 9-Thermidor, des fabricateurs de la rumeur était, sans doute, réelle. La réponse pourtant qu'ils ont trouvée pour parer au danger immédiat était instruite par toute une expérience acquise lors de l'exercice du pouvoir terroriste, de la fabrication de faux complots et de fausses accusations. (Cette expérience, ils la partagent d'ailleurs avec leurs adversaires auxquels l'« imagination » n'a fait non plus défaut ; à leur tour ils étaient décidés à lancer une contre-rumeur.) À l'encontre de la rumeur et de la crédulité populaire ils ont acquis une attitude en quelque sorte technique : l'une et l'autre sont manipulables, l'une et l'autre sont utilisables comme autant d'instruments pour réaliser un objectif politique. Or, le 9-Thermidor, la situation était telle que tous les moyens étaient jugés bons pour réussir. Mais pour réussir quoi, pour atteindre quel objectif politique ?

Un événement à la recherche de sa signification.

---

Revenons encore à cette journée exaltée par les uns comme soulèvement héroïque contre le « tyran », dénoncée par les autres comme moment tragique où le ressort même de la Révolution a été cassé. On sait bien que la Révolution manifeste une forte tendance à théâtraliser ses faits et gestes, à s'offrir comme un spectacle imposant à ses acteurs des rôles, des gestes et des costumes. Le 9-Thermidor n'échappe pas à cette tendance et les récits de cette journée s'en sont souvent inspirés. Il faudrait pourtant préciser chaque fois le genre théâtral de cette mise en représentation. On se souvient bien des épisodes, maintes fois contés, qui en font un drame, voire une tragédie à l'antique : les députés qui se lèvent en criant *À bas le tyran !* ; ces mêmes conventionnels, menacés par les canons, qui décident de rester dans la salle et de mourir pour la République, à l'instar des sénateurs romains ; Robespierre, à la Commune, hésitant s'il a le droit de se réclamer du peuple contre la Convention, le pouvoir légitime de la République ; la salle du Comité de salut public où Robespierre, blessé, est étendu sur une table, où Saint-Just, impassible, fixe des yeux la Constitution, affichée sur le mur, et prononce les paroles : « Voilà pourtant mon ouvrage, et le gouvernement révolutionnaire aussi. » Images d'Épinal, dira-t-on, dont plusieurs ne résistent pas à la critique historique ; soit, mais elles sont entrées dans la mémoire historique pour laquelle les représentations engendrées par un événement sont souvent plus importantes que l'événement lui-même. Cela dit, n'oublions pas pourtant le mélange de genres : le tragique tourne sans cesse au grotesque. Un Tallien qui agit à la tribune de la Convention un poignard dont il n'a guère l'intention de faire usage ni contre Robespierre ni contre lui-même ; Hanriot, chef de la force armée parisienne, tour à tour garrotté par quelques gendarmes et libéré par ses fidèles ; quelques centaines de

Jacobins qui ne se laissaient pas d'acclamer Robespierre et de lancer des appels héroïques à combattre les « scélérats » et qui sont dispersés par dix (!) personnes et dont la salle, le « bastion invincible de la Révolution » est, tout bêtement, fermée à clé, comme pour marquer la fin du spectacle. Des milliers d'hommes armés, groupés dans leurs bataillons, semblent se livrer à un étrange ballet : les mêmes qui l'après-midi sont partis pour soutenir la Commune se retrouvent, le soir, du côté de la Convention. Les canonniers ne font qu'aller et retour, entre place de Grève et place du Carrousel, sans avoir tiré un seul coup de canon. Comme pour ajouter à ce côté grotesque, le personnage à qui il est revenu de jouer cette nuit le rôle particulièrement dramatique, le gendarme qui tira sur Robespierre, s'appelait Merda (cela sentait tellement le ridicule qu'on l'a vite rebaptisé en Meddat avant de le présenter à la Convention qui l'a accueilli triomphalement). Cette nuit où les passions se sont déchaînées, où on ne jure, des deux côtés, que de « vivre libre ou mourir », on n'a entendu que deux coups de pistolet : celui du « brave gendarme » Merda et celui de Lebas, qui s'est suicidé. La vraie tuerie ne commencera que le lendemain de la victoire, place de la Révolution : vingt-deux guillotins le 10 thermidor, soixante-six exécutés le 11 thermidor, la plus grande « fournée » qu'avait jamais connue Paris depuis l'avènement de la Terreur. Nous ne saurons jamais quel aurait été le nombre d'exécutés si le parti adverse, Robespierre et ses partisans, l'avait emporté.

L'étrange spectacle qu'offre Paris le 9 thermidor traduit la confusion dans laquelle sont plongés les esprits des milliers de gens qui participent à un conflit qui, à chaque moment, risque de tourner à un affrontement sanglant et dont les enjeux ne ressortent pourtant jamais clairement de l'imbroglio. Comme nous l'avons constaté, la fable de Robespierre-roi ne pouvait peser sur l'issue du conflit qu'en raison de cette confusion. Tout se passe comme si l'événement qui est entré dans l'histoire sous le nom du 9-Thermidor ne fournissait, sur le coup, une signification précise ni à ses propres épisodes qui se succédaient chaotiquement ni aux acteurs qui y participaient, comme s'il était seulement à la recherche de sa signification politique.

C'est un lieu commun qu'aucun événement historique n'épuise sa signification au moment où il se produit. Celle-ci, ou plutôt celles-ci, car elles sont multiples et, de règle, contradictoires, s'ajoutent à lui au fur et à mesure que ses conséquences se dégagent dans l'histoire. Cela dit, sur le coup les acteurs peuvent être plus ou moins conscients des enjeux du conflit dans lequel ils s'engagent. À cet égard la journée du 9 thermidor se distingue nettement, en raison de sa confusion, de plusieurs autres « journées » révolutionnaires, notamment de celles du 10 août et du 31 mai. À son moment crucial elle ne semble être pourtant qu'un simple « remake » de celles-ci. Quand la Commune proclame que « le peuple est debout » et mobilise les sections contre l'Assemblée, on a l'impression d'assister au déjà-vu, à la reprise d'un scénario déjà bien rodé le 10 août et le 31 mai. La référence à ces journées, notamment à celle du 31 mai, est d'ailleurs explicite dans les proclamations des partisans de Robespierre. Cette ressemblance ne fait pourtant qu'augmenter la confusion. Elle ne clarifie guère la situation mais l'embrouille d'autant plus que les arguments, autant d'accusations et d'injures, avancés des deux côtés se ressemblent curieusement : les uns et les autres ne jurent que la fidélité à la révolution et à la république ; de l'un et de l'autre côté on dénonce la conjuration et la collusion avec les « ennemis ». Le gouvernement révolutionnaire contre lequel la Commune appelle le peuple « à se mettre debout », comme il l'avait fait le 31 mai, n'est-il pas lui-même issu de cette journée référentielle ? Ne proclame-t-il pas sa fidélité à la voie dans laquelle il s'est alors engagé, ne promet-il pas de combattre « énergiquement » toute indulgence ? La fable de Robespierre-roi fausse encore plus le jeu politique déjà faussé du fait qu'aucun

des partis adverses n'est capable de formuler son projet politique. Paradoxalement pourtant la rumeur calomnieuse contribue également à clarifier ce jeu dans la mesure où elle désigne, avec haine et violence, Robespierre comme le personnage incontournable du conflit. Du coup, au centre de l'affrontement, aussi confus et embrouillé qu'il soit, il se retrouve un enjeu politique à la fois central et occulté : comment sortir de la Terreur ? Question elle aussi incontournable et pourtant informulée. Elle ne constitue que le non-dit du discours politique qui des deux côtés ne cesse de se surpasser dans la rhétorique noble et dans les injures les plus basses.

En cet été finissant de l'an II, deux mois après la loi de prairial, quand les prisons regorgent de suspects et que le Tribunal révolutionnaire ne chôme que le décadi (il ne fera une exception que le 10 thermidor, pour procéder à l'identification de Robespierre et de ses partisans...), personne n'ose affirmer publiquement l'existence d'un tel problème (le 9 thermidor, quand la bataille contre Robespierre fait rage à la Convention, la guillotine a accompli sa besogne quotidienne et personne n'a songé à suspendre l'exécution). Pour le *nommer*, le « mettre à l'ordre du jour » du gouvernement ou de la Convention, il fallait que la sortie de la Terreur soit déjà amorcée dans les faits. C'est pourtant une question incontournable, sous-jacente à la conjoncture politique qui débouchera sur le 9-Thermidor. Après le « printemps des victoires », le territoire national une fois libéré, la Terreur est dépourvue du soutien voire de la légitimité que lui assurait le discours sur la guerre, sur la nécessité de défendre la République contre la menace extérieure (les rumeurs persistent d'ailleurs sur une paix imminente)<sup>10</sup>. Après la liquidation des « factions », des dantonistes et des hébertistes, tout débat politique, aussi timide soit-il, est étouffé par l'exaltation du Peuple unanime et indivisible. La Terreur ne trouve son fondement et sa justification que dans le discours sur elle-même qui confond en un tout la dénonciation de l'indulgence et l'exaltation de la vertu républicaine. Celle-ci n'appelle-t-elle pas à la vigilance permanente, n'accompagne-t-elle pas les pratiques que la Terreur engendre : les exécutions, les délations, la peur paralysante ? Conjointe à l'exercice du pouvoir, la Terreur occupe tout l'espace politique, bloque d'emblée tout débat dans le cadre de ce pouvoir sur la politique à suivre. Les divergences au sein du gouvernement, quels qu'en pouvaient être les objets et les causes, commençant par les animosités et querelles personnelles, s'aggravaient en raison de la méfiance et des soupçons mutuels (il ne nous appartient pas d'examiner ces discordes multiples ; il est pourtant significatif que celle qui porte sur le contrôle de la police soit particulièrement envenimée). Tout conflit, même à portée limitée, risquait d'être pris dans l'engrenage de la Terreur, d'être tranché par les mécanismes qu'elle offrait. Or, elle ne favorisait qu'un seul instrument... Innommé et innommable, le problème : que faire de la Terreur ? était à la fois refoulé et massivement présent. Problème par excellence politique, celui du pouvoir révolutionnaire et dont l'enjeu devenait la vie même de ceux qui l'exerçaient. Problème inséparable de la personne de Robespierre. Dans le système du pouvoir issu du projet qui consistait « à radicaliser la Révolution, à la rendre conforme à son discours », il occupait, le lendemain de la fête de l'Être suprême et de la loi de prairial, la position charnière où se rejoignait, dans la même finalité, la Vertu et la Terreur<sup>11</sup>. Que faire de la Terreur ? comment s'en sortir ? – les réponses passaient par Robespierre. Elles ne pouvaient que venir de lui ou se tourner contre lui. Elles ne pouvaient être formulées qu'en

10. Sur les rapports entre la guerre et la Terreur dans le discours révolutionnaire, Mona Ozouf apporte des idées novatrices et pertinentes dans son Ouvrage *L'École de la France*, Paris, 1984, pp. 109-128.

11. Cf. les analyses de François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, 1978, p. 84 et suiv.

termes détournés et d'autant plus embrouillés qu'il incombait aux terroristes, aux artisans de la Terreur d'apporter ces réponses et ce n'est qu'avec des moyens terroristes qu'ils pouvaient les mettre en œuvre. Comme le formule Marc-Antoine Baudot, conventionnel montagnard, à la fois observateur pertinent et acteur des événements : « Dans l'état inextricable et sanguinaire où était la République avant le 9 thermidor, on ne pouvait sortir de cette horrible situation que par la mort ou l'ostracisme de Robespierre... Aussi, dans la lutte du 9 thermidor, il ne fut plus question de principes, mais de tuer<sup>12</sup>. »

Le projet politique de Robespierre entre prairial et thermidor se prête à plusieurs interprétations et lectures comme en témoigne le débat qu'il a suscité et qui dure déjà depuis deux siècles. Voulait-il amorcer la sortie de la Terreur, voire l'arrêter tout court, comme en témoigneraient certains passages de ses discours et, surtout, sa réprobation des « terroristes » les plus sanguinaires, notamment des représentants en mission qui se sont distingués par leurs actes arbitraires et par la corruption ? Voulait-il, au contraire, poursuivre la Terreur, la rendre encore plus sanglante, dominer encore plus la Convention, comme le laisseraient pressentir d'autres passages de ces mêmes discours et, surtout, la surveillance vigilante qu'il exerçait sur les activités du Tribunal révolutionnaire et sur la répression policière ? Aurait-il manqué de tout projet politique autre que celui d'affirmer encore plus son pouvoir personnel et de régler les comptes avec ses adversaires aux Comités et à la Convention ? Aurait-il été frappé par une sorte de paralysie, hésitant entre des projets contradictoires, ce qui l'aurait enfermé dans une situation sans issue ? Débat devenu d'autant plus inextricable qu'il est grevé par toutes les passions suscitées à la fois par la Terreur et par la personne de Robespierre. On peut pourtant se demander si ce débat ne reproduit pas, sur un autre registre, les ambiguïtés et les contradictions inhérentes au « moment thermidorien ». Le projet politique de Robespierre ne se prêterait-il pas à des lectures multiples parce qu'il renferme en lui-même ces ambiguïtés tout en les occultant ? Ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'un projet incohérent. Au contraire, c'est en raison de la logique politique qui lui est propre mais confrontée aux problèmes que recèle la situation thermidorienne, qu'il sombre dans les ambiguïtés. Tout se passe comme si Robespierre poursuivait le même projet qui l'avait porté tout au long de la Révolution mais qui s'embrouillait singulièrement dès qu'il devait fournir une réponse à la question : que faire de la Terreur ?, de ce système de pouvoir révolutionnaire auquel a abouti la victoire de ce même projet. En effet, à travers les paroles et les actes de Robespierre se dégage l'idée-image d'une *Terreur épurée de son avilissement* et, partant, un projet d'action qui impliquait *à la fois plus et moins de Terreur*. Expliquons-nous brièvement et, nécessairement, assez schématiquement ; entrer dans les détails reviendrait à reprendre toute l'histoire de la Terreur.

Robespierre se reconnaissait dans la République pure et vertueuse, conforme donc aux représentations que la Révolution se donnait d'elle-même, à l'instar de celles que la fête de l'Être suprême offrait au peuple mais également à Robespierre lui-même, auteur et acteur principal de cette fête. Du coup, la République pure et vertueuse devait se reconnaître nécessairement en lui qui s'identifiait pleinement à sa noble cause. Autrement dit, le projet de Robespierre impliquait, en quelque sorte, que la Révolution reste Révolution et que Robespierre reste Robespierre, les deux ne faisant qu'un dans l'exercice du pouvoir révolutionnaire. Mais pour être pure et vertueuse, fidèle à ses propres représentations, la République devait s'épurer, se débarrasser des « impurs », des traîtres, des intrigants, des carriéristes,

12. M.-A. Baudot, *loc. cit.*, pp. 125, 148.

autant de vils profiteurs indignes d'elle, voire de ses pires ennemis cachés et dissimulés. La Révolution progressait donc nécessairement par l'exclusion. Telle était sa marche majestueuse que Robespierre a faite sienne, qui guidait son projet politique face aux adversaires successifs. Leurs visages étaient, certes, multiples mais ce n'étaient qu'autant de masques de l'ennemi au fond toujours identiques à lui-même. Cette approche qui s'est avérée politiquement efficace tout au long de sa carrière politique et dont la Terreur était l'aboutissement, Robespierre l'applique à la Terreur elle-même, telle qu'il la juge dans les semaines précédant Thermidor. Or, pour reprendre ses dernières paroles à la Convention, lui « fait pour combattre le crime, non pour le gouverner », il la trouve souillée. Non pas par le sang de ses victimes mais par l'avilissement de ceux qui étaient chargés de la mettre en œuvre et, du coup, de veiller sur sa pureté. Robespierre était un homme de cabinet. Il n'a jamais vu fonctionner la guillotine. Il n'est jamais allé en mission, là où le verbe enflammé terroriste devenait acte, où la Terreur était inséparable de l'exercice d'un pouvoir illimité, où elle sombrait dans les intrigues et conflits locaux, où elle engendrait le trafic d'influences. Dans l'expérience politique de Robespierre, la Terreur c'étaient des discours aux Jacobins et à la Convention et des décisions à prendre, au Comité de salut public, sur le papier. Même si ce papier comprenait des listes de prisonniers à faire passer devant le Tribunal révolutionnaire ou des nominations de juges de ce tribunal. Or, depuis l'hiver de l'an II, les rapports qui affluent vers Robespierre, autant de délations, prouvent que la Terreur n'est guère conforme aux représentations qui la légitiment (ces rapports, il les sollicite d'ailleurs lui-même, en envoyant des émissaires spéciaux, tel le jeune Julien). À Lyon et à Marseille, à Bordeaux et à Nantes elle est « souillée » par des actes arbitraires, par des voleurs qui profitent de l'occasion pour s'enrichir, par des « orgies », par des règlements de comptes. N'en est-il pas de même au Comité de sûreté générale et au Comité de salut public, déchirés par les ambitions personnelles et les intrigues ? Une Terreur donc avilie par son propre personnel, trahie, pour ainsi dire, par les terroristes. Homme de cabinet, Robespierre est également homme d'idéologie. Les animosités personnelles n'étaient lisibles pour lui qu'à travers une grille idéologique. Par rapport aux « fripons » et aux « assassins », les Tallien, les Fréron, les Fouché, les Vadier (où s'arrêtait cette liste, nous ne le saurons jamais), le Marais gagnait en pureté. Ces gens-là étaient au moins honnêtes, ils n'ont jamais trempé dans l'ignominie. Le projet robespierriste semblait donc comprendre en lui à la fois *moins* de Terreur et *plus* de Terreur. Moins de Terreur impure, arbitraire, celle exercée par des « fripons » ; plus de Terreur, car l'épuration ne pouvait se faire que par des moyens terroristes, qu'en amputant de nouveau la Convention censée livrer les coupables. Plus de Terreur car celle-ci n'était jamais et ne pouvait pas devenir « pure » que dans les discours et sur le papier. Elle ne pouvait s'épurer qu'en s'attaquant à son propre personnel dont elle était pourtant inséparable, de ces « terroristes » qu'elle avait elle-même formés.

Nous ne saurons jamais ce que serait devenue la Terreur « épurée » selon Robespierre. Ceux qui étaient visés par son discours ne pouvaient pas attendre, suivre sa démarche tortueuse, déceler ses ambiguïtés. Pour eux ce message gagnait en clarté aussi aveuglante que menaçante ce qu'il perdait en subtilité rhétorique. Pour eux le « moins » et le « plus » de Terreur ne se contrebalançaient pas mais s'additionnaient. L'enjeu se resserrait singulièrement ; ce n'était ni la Vertu ni la Révolution mais simplement leurs têtes à eux. Certes, Couthon s'est chargé de préciser aux Jacobins qu'il ne s'agit d'épurer la Convention que de quelques scélérats. Mais cela voulait dire combien ? et surtout, qui ? Le langage allusif de la Vertu était celui du soupçon. Du coup, il se retournait contre son détenteur, le désignait comme maître du soupçon. Au lieu de rassembler autour de lui, il ouvrait une brèche à un rassemblement

contre lui de tous ceux qui *se sentaient* visés par ce langage. Face à la Vertu immaculée, rares étaient pourtant ceux qui avaient trempé dans la Terreur réelle et qui pouvaient se sentir au-dessus de tout soupçon. Ceux qui vont jouer le rôle de catalyseur dans la formation de la coalition antirobespierriste, Fouché et Tallien, Vadier et Collot, vont s'enfoncer dans cette brèche et exploiter au fond ce climat de soupçon. Ils le feront d'autant plus habilement qu'ils étaient précisément des *terroristes*. Non pas seulement dans le sens politique et moral de ce mot mais également dans son sens *technique* que nous avons déjà évoqué. Ce « métier », ils le connaissaient bien ; de la Terreur, de ses mécanismes et rouages ils en ont acquis l'expérience. Son langage, ils l'ont manié eux-mêmes et savent le décrypter. La Terreur « épurée », ce n'était que de la guillotine pure, c'est-à-dire un peu plus soigneusement nettoyée et conservée. Quel que soit le vocabulaire du langage de la Terreur, qu'il dénonce les fédéralistes, les factions ou les fripons, il ne se renouvelle guère car il débouche toujours sur un amalgame et son résultat est toujours le même. La vertu ne représentait donc qu'un terme de plus, singulièrement tranchant et pointu. Des artisans de la Terreur, ils se voient transformés en ses victimes. Toute leur habileté technique, acquise pendant la Terreur et étayée par une peur combien réelle, sera mise en oeuvre pour réunir une coalition et la consolider autour d'un seul objectif : *abattre le tyran*. À l'instar de Robespierre, ils découvrent dans le Marais des gens purs, des victimes d'une « tyrannie » avec lesquels, hier encore méprisés, ils se retrouvent une solidarité. Les mystérieuses listes de proscription des députés, mises en circulation, marquent un coup double : elles soudent les liens de solidarité avec les Montagnards qui y découvrent leurs noms ; le nombre important de proscrits, avancé par ces listes, transforme en une affaire touchant l'Assemblée dans son ensemble ce qui pouvait paraître comme un règlement de comptes entre les « terroristes ». Amputée de nouveau, dénonçant encore une fois ses propres membres, ne se livrerait-elle pas à la merci de celui qui s'érigerait ainsi en son maître absolu ? *Abattre le tyran*, c'était à la fois un slogan et un objectif précis qui permettait d'aller au plus vite et de la façon la plus efficace, en escamotant toutes les divergences potentielles entre ceux qui ne savaient pas encore qu'ils étaient en train de devenir des « thermidoriens ». C'était également un moyen d'éluider le problème politique central, celui de la sortie de la Terreur, de le laisser dans le non-dit, dans le silence de la clameur unanime de la Convention proclamant dans sa séance matinale du 9 thermidor l'arrestation de Robespierre et de ses acolytes. La suite des événements, notamment l'insurrection improvisée de la Commune qui n'était guère prévue par le projet de Robespierre, déplace les enjeux de cette journée et, du coup, les clarifie. En effet, elle imposait un choix à faire entre deux légitimités : celle qui se réclamait du « peuple debout », de la souveraineté directe, et celle de la Convention, incarnant la souveraineté représentative<sup>13</sup>. Mais les termes plus clairs de ce choix n'en rendaient point la victoire assurée. L'issue du combat semblait être, à ce moment crucial, particulièrement incertaine. L'habileté technique, politique et policière, vient alors au secours et joue son rôle combien important. Pour faciliter au bon peuple son choix, pour lui expliquer où est sa juste cause, pour le convaincre de ne pas « se mettre debout », pour lui simplifier toute cette affaire compliquée d'un « tyran » qui pourtant incarnait, hier encore, la Révolution et la Vertu, on invente un complot, on lance une rumeur, on plante un faux. Quels que fussent les auteurs directs de cette diversion elle était, comme nous l'avons constaté, le produit d'une expérience politique collective, elle résumait parfaitement tout un imaginaire et toute une pratique terroristes. La peur et la panique ajoutaient au cynisme de cette manœuvre une touche de spontanéité.

13. Fr. Furet, *loc. cit.*, p. 84.

Bronislaw Baczko  
Robespierre-roi

Parade à un danger immédiat, la fable de Robespierre-roi ne donnait à l'événement qu'une signification pour un jour. Elle ne réglait en rien le problème politique central, celui de la Terreur, mais l'embrouillait encore plus. Au lendemain de la victoire, avec l'exécution des députés mis hors la loi et des membres de la Commune, avec la réforme du Tribunal révolutionnaire et les premières libérations des « suspects », les choses iront en s'accéléralant. Du coup, le 9-Thermidor, cette révolution faite par la Convention et non pas par le peuple, pour reprendre la formule de Barère, va s'enrichir en nouvelles significations. La fable de Robespierre-roi ne recèlerait-elle pourtant plus que révèle son utilisation immédiate ? En effet, si l'on dissocie les termes qu'elle amalgame elle semble esquisser, d'une manière très simpliste et grossière, la voie de sortie de la Terreur dans laquelle s'engagera le pouvoir républicain après le 9-Thermidor. Voie étroite et périlleuse, définie négativement : ni Robespierre, ni roi ; ni Terreur, ni monarchie. Ce qui n'empêchera guère ce pouvoir de recourir de nouveau à l'amalgame pour combattre ses adversaires. Enrichi qu'il était par l'expérience thermidorienne, il le fera avec beaucoup moins de panique et avec beaucoup plus de cynisme.

*Bronislaw Baczko.*